**Service Technique Constructeur**

Chauffe-eau | Chaudière | Pompe à chaleur | Climatisation

Mise en service - Entretien - Dépannage - Désembouage

elm.leblanc BOSCH

# MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

RUM (Référence Unique du Mandat) : (Cadre réservé à l'administration de la société)

En signant ce formulaire de mandate, vous autorisez (A) e.l.m. leblanc S.A.S. à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de e.l.m. leblanc S.A.S. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passé avec elle.

Une demande de remboursement doit être présentée :
- Dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé
- Sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

## DÉBITEUR

**Nom :**

**Prénom :**

**Adresse :**

**CP :** **Ville :** **Pays :**

**IBAN :** **BIC :**

**JOINDRE IMPÉRATIVEMENT VOTRE RIB IBAN/BIC**

**Code identifiant du débiteur :**

.....

(Indiquez ici tout code que vous souhaitez voir restituer par votre banque)

**Tiers débiteur pour le compte duquel le paiement est effectué :**

.....

(Si différent du débiteur lui-même)

**Contrat e.l.m. leblanc concerné** :

## CRÉANCIER

**Nom** : e.l.m. leblanc S.A.S.
(ou raison sociale)

**ICS** : FR 69 ZZZ 39 51 10
(Identifiant créancier SEPA)

**Adresse** : 124/126 rue de Stalingrad – 93711 Drancy CEDEX

**Pays** : France

**Type de prélèvement :** Récurrent : ☒

**Choisissez :** Annuel : ☐ Mensuel : ☐

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

La case « récurrent » a été cochée par défaut, mais elle n'implique pas pour le présent mandat de durée de validité précise. Ce dernier pourra être utilisé en cas de renouvellement, à la date butoir du contrat.

**- Si vous êtes intéressé par ce mode de règlement, n'oubliez pas de cocher la case correspondant au type de prélèvement souhaité (mensuel ou annuel), de compléter le mandat de prélèvement SEPA ci-dessus, et de nous le retourner, accompagné de votre RIB.**
**- Si aucune case n'est cochée précisant le type de prélèvement, ni sur l'avenant au contrat, ni sur l'autorisation de prélèvement, le prélèvement se fera en une seule fois.**
**- Attention, nous ne pourrons procéder au prélèvement mensuel cette année si nous réceptionnons les documents demandés, postérieurement à la date du début de renouvellement de votre abonnement.**

Fait à : ..... Le : / / Signature :